

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

-----

EXTRAIT du Registre des Délibérations  
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

-----

**Séance du 4 avril 2017**

**à laquelle étaient présents :**

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents (11) : M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (5) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQAM représentée par M. BERTHIER), Mme AVENA (représentée par Mme GAUTHIÉ), Mme LECOMTE (représentée par Mme GINDRE), Mme OBRIOT (représentée par Mme VIAN).

Membre excusé (1) : Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 28 mars 2017

**Délibération n° : 13-2017**

**Objet : Attribution de subventions aux associations – exercice 2017**

Diverses associations sollicitent le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon pour l'obtention d'une subvention. Il s'agit des associations suivantes :

- ⇒ Restaurants du Cœur, relais du Cœur : aide, soulage et accompagne les personnes les plus défavorisées, principalement dans le domaine alimentaire.
- ⇒ UNIDOM 21 : apporte une aide professionnelle au domicile des familles et des individus afin de leur permettre de surmonter des difficultés passagères, de recouvrer une autonomie physique et/ou sociale, et une action préventive favorisant le maintien au foyer des membres de la famille, des enfants notamment, et éviter le placement des personnes âgées en établissement.
- ⇒ SDAT – Centre d'Aide à l'Insertion : prend en charge les personnes lourdement désocialisées (personnes asociales, psychopathes, violentes etc) dont les problèmes de comportement nécessitent un accompagnement social adapté.
- ⇒ CAF – centre social des Grésilles : développe des actions d'animation sur le quartier des Grésilles.
- ⇒ UDCCAS 21 : dynamise, consolide le réseau de ses adhérents, lui apporte un appui dans la mise en œuvre de projets, organise des temps de partage d'expériences, d'informations et de formations.
- ⇒ COALLIA : contribue aux actions d'hébergement social, d'accompagnement socio-éducatif et de formation en faveur de populations immigrées ou réfugiées et de publics divers en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle.
- ⇒ Croix Rouge Française – délégation locale du Grand Dijon : assure un Samu Social qui permet d'aller au devant des personnes les plus désocialisées, leur proposer une écoute, une collation avant de conduire celles qui l'acceptent dans un foyer d'accueil.

⇒ SEDAP : anime et gère des centres de soins spécialisés pour toxicomanes et leurs familles, travaille sur la réinsertion des toxicomanes.

⇒ ASCS Balzac : impulse la participation des usagers à l'animation globale du centre social et du quartier.

⇒ Centre d'organisation de promesses du Téléthon : organise le centre téléphonique régional de Dijon destiné à collecter les promesses de dons et les transmettre au centre national.

Un tableau récapitulatif de ces demandes est joint à la présente délibération.

Le montant total des subventions proposées s'élève à 221 000 €, pour l'année 2017.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- valident les montants des subventions proposés à verser aux associations citées, pour l'année 2017 ;
- disent que les sommes seront prélevées chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources Internes : 1

Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,  
La Directrice Générale,

Nathalie KELLE

**PUBLIÉ LE** - 5 AVR. 2017

PRÉFECTURE DE LA RÉGION  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ  
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :

12 AVR. 2017



Demandes de subventions 2017

Nom de l'association	Subv. 2015	Prestations en nature 2016	Subv. 2016	OBJET	Montant sollicité en 2017	Montant proposé en 2017
LES RESTAURANTS RELAIS DU COEUR DE COTE D'OR	76 000 €	22 220 €	76 000 €	Lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes	78 000 €	76 000 €
UNIDOM 21	45 000 €	1 020 €	42 500 €	Fonctionnement	45 000 €	42 500 €
SOCIETE DIJONNAISE DE L'ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL	32 000 €	42 966 €	30 000 €	Centre d'Aide à l'Insertion	32 000 €	30 000 €
CENTRE SOCIAL DES GRESILLES - CAISSE D ALLOCATIONS FAMILIALES COTE D'OR	27 440 €	0 €	27 440 €	Mobilisation participative des habitants et particulièrement des jeunes sur le quartier des Grésilles	27 440 €	25 000 €
UDCCAS 21	27 000 €	1 161 €	25 000 €	Fonctionnement	25 000 €	25 000 €
COALLIA	10 000 €	0 €	9 000 €	PADA Bourgogne (Plate-forme d'Accueil des Demandeurs d'Asile)	10 600 €	9 000 €
CROIX ROUGE FRANCAISE - DELEGATION LOCALE DU GRAND DIJON	10 000 €	0 €	10 000 €	SAMU social	10 000 €	10 000 €
SOCIETE D ENTRAIDE ET D ACTION PSYCHOLOGIQUE	2 000 €	46 989 €	2 000 €	SEDAP-CAARUD - Programme d'échange de seringues	2 500 €	2 000 €
ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE SOCIAL BALZAC	600 €	0 €	500 €	Fonctionnement	1 000 €	500 €
ORGANISATION DU CENTRE DE PROMESSES DU TELETHON	1 020 €	0 €	1 000 €	Organisation du centre de promesses de dons du Téléthon	1 000 €	1 000 €

MONTANT TOTAL : **221 000 €**